

Zeitschrift:	Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série
Herausgeber:	Schweizerisches Landesmuseum
Band:	2 (1900-1901)
Heft:	2
Rubrik:	Verschiedene Mitteilungen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dem Schriftcharakter nach zu schliessen gehört der Altar der nachaugstäischen Zeit an. (Vgl. „Gazette du Valais“ Nr. 29 vom 11. April 1900 und „Walliser-Bote“ Nr. 16 vom 21. April 1900).
R. H.

IV. Verschiedene Mitteilungen.

La pierre à écuelles de Chexbres.¹⁾ Comme il ne m'avait pas été possible, lors de ma première visite dans ce pays (le 31 Mai 1899), de parler au propriétaire du bloc, je

tenais, le 25 janvier 1900, en allant revoir ce petit monument, à faire sa connaissance. M. François Paley, à la Croix, est un robuste gaillard, bien conservé pour son âge de 69 ans. Il m'a accueilli avec cette grande et si sincère simplicité propre à nos montagnards instruits. C'est de lui que je tiens les détails qu'on va lire sur notre pierre et sur la contrée.

La colline, depuis la Croix dans la direction du signal, s'appelle „le Cret“ et l'endroit où repose la pierre à écuelles est dit plus spécialement „l'Ambulance“. Tous ces terrains, le bloc y compris, ont toujours appartenu, d'autant loin qu'on possède des documents, à la famille Paley. Le père du propriétaire actuel, mort à plus de 80 ans racontait que son père déjà avait vu cette pierre, toujours à la même place et telle qu'elle se présente, avec ses écuelles.

Personne n'y a jamais touché. De père en fils, on considérait ces creux comme très anciens et comme ayant eu un but déterminé au temps jadis.

Le chemin au bord duquel se trouve cette pierre est également très vieux: c'était anciennement le seul, car celui qui conduit dans la direction de la gare a été établi seulement en même temps que l'Hôtel du Signal.

Le hasard a donc voulu conserver cette pierre absolument intacte avec ses cavités artificielles, comme on l'a toujours connue. Pour la première fois, depuis l'époque préhistorique, nous avons commis un sacrilège vis-à-vis de cet autel, car pour l'étude et la photographie du côté opposé à la surface, M. Paley et moi l'avons tourné et dressé. Mais il sera soigneusement replacé comme précédemment.

Toute la colline était couverte de gros et vieux chênes; la forêt s'arrêtait exactement devant le village de la Croix. A cette époque-là, la pierre à écuelles et le vieux chemin se trouvaient donc au milieu d'une belle étendue de ces arbres majestueux.

En ce qui concerne le terrain de la famille Paley, c'est le père du propriétaire actuel qui l'a défriché dans sa jeunesse et transformé en vignes et en prés. Cependant, quelques bouquets de beaux chênes avaient subsisté jusqu'au temps de M. François Paley et ont disparu depuis lors. Je suis heureux de voir ainsi se confirmer ma supposition. Quant à l'habitation de M. Paley, l'une des premières du village et de construction très ancienne, le bois en a été pris sur place. Les arbres qui ont servi à faire les grosses poutres du plafond de la cave, qui serve en même temps de pressoir, ont poussé à cet endroit. C'est un bois très dur, provenant de la „taugue“, espèce de sapin de gros volume et ayant une écorce rappelant celle du chêne. Ces choses sont bonnes à retenir parceque, sans ces quelques indications, personne ne serait à même de se figurer l'aspect du pays dans les temps anciens.

Au pied de la colline du Signal, entre la gare de Chexbres et du village de Genevrex, s'étend un vaste marais ou tourbière, appartenant à la commune de St. Saphorin. A la

¹⁾ Supplément au premier articles sur ce sujet. Voir l'Indicat. des Antiq. suisses. 1899 p. 169.

moindre excavation qu'on y pratique, on rencontre d'immenses troncs de chênes, noir foncé dans l'intérieur, mais parfaitement reconnaissables. On trouve aussi souvent dans cette tourbière de petits fers à cheval tout rouillés est très anciens, dont il est impossible de s'expliquer la provenance. C'est, en effet, une question qu'on s'est déjà posée à propos d'autres tourbières ou terrains marécageux. J'ai constaté le même fait dans les tourbières du canton de Thurgovie, de Wauwyl (cantons de Lucerne) et de Bünzen (Argovie). Ces fers remontent certainement au temps romain ou gaulois. A cette époque on voyait, peut-être, à la place du marais, un petit lac. De quelle façon ces fers se sont-ils perdus là? Inutile d'augmenter encore des hypothèses déjà nombreuses.

La pierre à écuelles, au bord de ce chemin d'un cachet si ancien, se trouve à dix pas du sommet de la colline, d'où on jouit d'un inoubliable coup-d'œil sur le lac Léman tout entier et sur les alpes. J'insiste particulièrement sur ce fait, que j'ai remarqué presque partout, savoir que je ne connais pas de monument de ce genre qui soit situé en un endroit encaissé et sans vue, au moins dans un certain rayon.

A une centaine de mètres au dessous du sommet, du côté du lac, se trouve une vieille construction appelée „la Tour du Marsens“, que la tradition locale attribue à la Reine Berthe.

Je présente, en première ligne, une image des sculptures ornant le côté qui formait jusqu'à présent la face supérieure du monument (fig. 36). Comme nous avions posé la pierre verticalement, j'en ai profité pour en faire une photographie. Les écuelles sont entourées d'un trait à la craie. Mais les bords des sculptures se confondent et c'est pour cette raison qu'elles ne semblent pas rondes, quoique les creux soient parfaitement réguliers.

Le dessous de la pierre nous réservait une belle surprise. Au lieu de trois écuelles que j'avais pu constater par le toucher, le petit monument présente, en réalité, un beau groupe de sept écuelles, se touchant étroitement et allant de l'un des côtés jusqu'au bord (fig. 37). C'est justement la dernière écuelle qui m'a fait découvrir tout le reste. Ces bassins ont à peu près la même dimensions que ceux de l'autre côté, leur diamètre allant jusqu'à 13 cm et plus. Il y en a un, le plus bas, qui est presque double, parce qu'il présente un appendice d'au moins la moitié d'une écuelle, qui est aussi bien poli dans l'intérieur que le reste.

Ici, se pose encore la question de la signification de cette très curieuse antiquité, d'autant plus frappante que nous y voyons des groupes de sculptures des deux côtés d'un bloc; l'un des côtés étant caché, son existence ne pouvait être connue que des initiés. Les pièces analogues ne manquent pas, quoiqu'elles ne soient pas très nombreuses, du moins jusqu'à présent. On conserve à Grimentz¹⁾, dans la vallée de la Gougra (Anniviers), un petit

bloc portant des sculptures des deux côtés. Pour le moment, on se perd en conjectures sur le véritable but de cette méthode surprenante.

Il se peut cependant que le fait soit plus répandu qu'on ne le croit. La plupart de ces monuments n'ont certainement pas été remués, de sorte qu'on n'en connaît que la surface visibles. Si on les examinait de tous côtés, comme celui de Chexbres, il est probable que le nombre des cas à citer augmenterait en proportion de celui des études plus approfondies qui seraient faites.

Mes recherches aux alentours de Chexbres, dans le but de découvrir d'autres antiquités des temps préhistoriques, ont été sans résultats. Notre monument reste, en attendant, la seule preuve de la présence de l'homme dans cette contrée, à une époque préromaine.

B. Reber.

¹⁾ B. Reber. Die Vorhistorischen Denkmäler im Einfischthal (Archiv f. Anthropologie XXVI. Bd. Taf. XI. Fig. 11

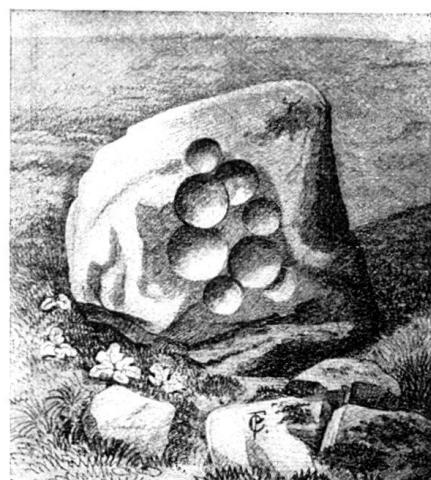


Fig. 37.

Une pierre à écuelles à Vufflens-la-Ville. Il faut bien commencer à croire que même dans la grande plaine de la Suisse, qui s'étend au lac Léman au lac de Constance, tous ces témoins des anciens habitants, qu'on appelle ordinairement „pierres à écuelles“, n'ont pas encore disparu aussi totalement qu'on aurait pu le supposer. Et c'est fort heureux.

Je viens d'en étudier un nouveau, fort typique et bien conservé. C'est M. Louis Gauthier, chef de service au Département de l'Instruction publique à Lausanne, qui me l'a signalé et je profite de cette occasion pour lui témoigner ma plus vive gratitude.

En venant de la gare de Vufflens, on traverse le pont de la Venoge et à environ soixante pas de la rive, on remarque, à gauche, et à cinq mètres de la route, un petit bloc de forme arrondie, du plus beau granit erratique. Ses dimensions, peu considérables, sont les suivantes: hauteur 70 cm, diamètre 1.15 m dans un sens et 80 cm dans l'autre.

A l'origine, il a été facile de poser la pierre, de manière à maintenir horizontale la surface de cet autel. Aujourd'hui, dans le délaissement où se trouve ce monument méconnu, la surface penche du Sud au Nord.

Au milieu, on distingue, d'une façon très visible, un groupe de huit grandes et belles écuelles. Celle du centre est la mieux marquée et la plus frappante: elle a 12 cm de diamètre et 3 cm de profondeur. Au dessous, on en remarque une, à peu près aussi bien exécutée que la première, mais un peu moins profonde. Sur l'un des côtés s'en trouve une oblongue de 18 cm de longueur et de 12 cm de large. Les autres sont bien moins soignées et quelques-unes sont peu profondes; néanmoins, toutes sont bien visibles. Malgré, la dureté excessive de la matière, l'intérieur des écuelles est remarquable par la finesse du poli. En considération de ce fait, le travail que représente ce groupe a exigé une persévérance sans égale, surtout s'il a dû s'accomplir avec un outillage imparfait comme, par exemple, le silex ou des cailloux de quartz, ce qui est plus que probable.

Quant à la disposition des écuelles, sept d'entre elles sont situées dans une circonference exacte de 45 cm de diamètre; la huitième est au centre. Cette grande régularité de l'ensemble, ainsi que l'égalité des écuelles entre elles (toutes de 12 cm de diamètre)

font de ce monument un des plus typique et des mieux caractérisé. Ce bloc se prête également très bien, comme hauteur et grandeur, à la disposition d'un petit autel bien conditionné, à la fois élégant et pratique.

Comme dans d'autres monuments de ce genre, c'est de tout près qu'on aperçoit le moins bien les sculptures, tandis qu'à vingt ou trente pas l'ombre les fait admirablement ressortir, surtout si la lumière du soleil est forte. C'est à cause de cela que je les ai entourées d'un cercle à la craie avant de les photographier. Ce procédé aide également à mieux reconnaître l'arrangement, souvent très compliqué des différentes parties d'un groupe (fig. 38).

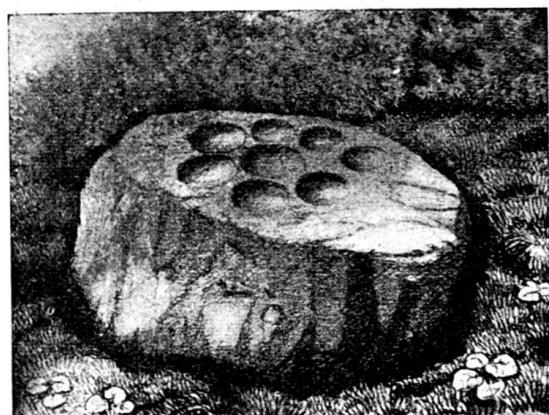


Fig. 38.

Voici maintenant ce que j'ai appris au sujet de cette pierre, soit par la propriétaire, une dame très âgée demeurant au „Vieux-moulin“, soit par les habitants du village.

Ce bloc se trouvait anciennement sur une hauteur des environs de Vufflens. On le descendit, il y a peut-être une trentaine d'années, devant le Vieux-moulin de la Pallaz, en le déposant de l'autre côté de la route, dans l'intention d'en faire un cylindre-broyeur pour le blé. On dut y renoncer à cause de la trop grande dureté de la masse granitique. Un solide crochet en fer devant être fixé au haut du broyeur, on avait déjà commencé à creuser un petit trou au milieu de l'écuelle centrale.

Taxé ensuite de rebut, notre petit monument n'a cessé d'être protégé par un bon génie. Après l'avoir menée à la place actuelle, qui est celle des débris et des pierres ramassées dans les champs (anciennement appelée „au Vieux-moulin“ et aujourd'hui „place du Pont“), on attaqua de nouveau la pierre, cette fois pour la faire sauter. Mais le coup de mine partit, paraît-il, sans en enlever une seule parcelle. Il est certain que désormais on la laissera entière, toutes les tentatives pour la mettre en morceaux ayant échoué, mais elle disparaîtra, à l'occasion, dans des digues ou dans des fondations.

Aussi, j'ai cru de mon devoir de prévenir le Département de l'Instruction publique et la Commission pour la conservation des monuments anciens du canton de Vaud. J'espère pouvoir sauver encore ce petit monument, absolument remarquable à tous les points de vue. Il est de toute urgence de s'en occuper. Ne serait-ce pas impardonnable qu'à notre époque de nouvelles destructions de ces monuments intéressants, et connus comme tels, pussent encore se produire.

B. Reber.

Zu den Ortsnamen mit „Bruder-“. Im Anzeiger NF II, 65 ist die Frage nach der Herkunft von Ortsnamen mit „Bruder-“ kurz berührt. Es unterliegt keinem Zweifel, dass manche derselben sich nicht auf eine Eremitensiedlung zurückführen lassen, und da ist man denn in solchen Fällen gezwungen, sich nach einer andern Provenienz umzusehen. Vielleicht giebt uns in dieser Hinsicht eine Notiz im „Schweiz. Idiotikon“ Bd. IV Sp. 1244) einen Fingerzeig. Danach würde in Zollikon ein Birnbaum, der infolge von Erbteilung zwei Brüdern gemeinsam angehört, „Brueder-Birbaum“ genannt. Wäre es nun nicht möglich, dass diese oder jene „Bruderhäuser“, „Bruderwiesen“, „Bruderhöfe“, „Bruderwälder“, „Bruderhölzer“ u. a. auf gemeinsamen Besitz oder gemeinsame Nutzung von Brüdern zurückgingen? In vielen Fällen dürfte sich die Frage rechtsgeschichtlich verfolgen lassen.

E. Hoffmann-Krayer.

Inschrift von Tesserete. Die Spuren der Besiedelung der südlich von Biasca gelegenen Teile des Kantons Tessin durch etruskische Völkerschaften mehren sich. Zu den Funden von Molinasca bei Arbedo, von Aranno, Sonvico, Davesco und Stabio tritt nun eine

Inscription, von welcher der Canonicus Vegezzi im Corriere des Ticino vom 10. August 1900 nebenstehendes Facsimile publiziert.

Laut seinem Berichte befindet sich dieselbe auf einem Stein, welcher ausgegraben wurde in einem, wie er glaube Herrn Colombo Giuseppe gehörenden, Grundstück. Es sollen daselbst schon Amphoren, Münzen (was für?) und andere kleine Gegenstände gefunden worden sein, und es wird die Vermutung ausgesprochen, dass daselbst eine römische Begräbnisstätte gewesen sei. Der Stein fand sich in der beträchtlichen Tiefe von ca. 6 m

und besteht aus in's Graue spielendem Gneiss gleich dem Gestein der Umgebung. Er hat eine Dicke von 0,09, eine Breite von 0,77 und eine Länge von ca. 1,20 m. Die Buchstaben finden sich auf beiden Seiten der Tafel, die der ersten Zeile auf der einen, die beiden andern Zeilen auf der andern Seite; sie sind roh und wenig tief eingegraben. Zu lesen vermag ich sie nicht, die einen scheinen mir etruskisch, die andern lateinisch zu sein; einzelne Worte scheinen zu einer Grabschrift zu gehören.

A. Schneider.

Römische Schwertscheiden-Beschläge aus Baden. Unter den zahlreichen und verschiedenartigen Funden, welche bei den römischen Ausgrabungen auf dem Boden von Aquae Helveticae durch die sehr verdienstlichen Bemühungen des Herrn Notar A. Meyer in Baden in den Jahren 1893'96 zu Tage gefördert worden sind, befindet sich auch ein Stück, das bis jetzt in seiner Bedeutung ganz übersehen wurde. Es ist das Fragment eines Bronze-Beschläges für eine Schwertscheide. Diese Beschläge scheinen in Baden fabrik-

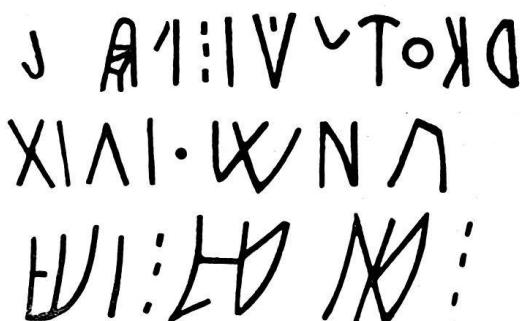


Fig. 39.

mässig hergestellt worden zu sein. Dem Fundstücke die richtige Deutung gegeben zu haben ist das Verdienst von Prof. Dr. Schumacher in Karlsruhe, der dieses Frühjahr von der Sammlung Meyer-Kellersberger genauere Einsicht genommen hat. Laut Meyers Tagebuch wurde das Bronze-Beschläg am 24. August 1896 im Areal des römischen Militärspitals zu Baden ausgegraben. Die Inschrift, welche sich auf besser erhaltenen Exemplaren vorfindet, lautet vollständig:

Aquis Hel[veticis] Gemellianus f[ecit].

Unser Fragment (Fig. 40 B) enthält von dieser Schrift nur den letzten Teil. Die erste Mitteilung über das Vorhandensein solcher Bronze-Beschläge vom 20. Oktober 1890 verdanke ich Herrn Professor Burkhardt-Biedermann in Basel. Herr Schumacher verbreitet sich darüber ausführlich im Korrespondenzblatt zur Westdeutschen Zeitschrift Hettners Nr. 6 und 7, Jahrgang 1889.



Fig. 40.

Für Baden gehen aus der gemachten Entdeckung zwei bemerkenswerte Thatsachen hervor. Es ist durch die Untersuchungen Schumachers festgestellt, dass die in Baden fabrizierten Bronze-Beschläge eine sehr grosse Verbreitung hatten. Exemplare sind nicht nur in Helvetien (Pfeffikon, Avenches), sondern auch in weiter Ferne aufgefunden worden, so im Département de la Haute Sâone, in Friedberg in der Wetterau (Hessen; Fig. 40 A) und in Regensburg; andere befinden sich in den Museen von Karlsruhe und Mainz. Es muss also die Fabrikationswerkstätte in Baden eine ganz ansehnliche und gut accreditierte gewesen sein. Dahin deutet auch der Umstand, dass die Fabrikate des Gemellianus in Grösse, Gestalt und Schriftform mit einander recht gut übereinstimmen. Anderseits wird durch die Inschrift dieser bronzenen Beschläge der römische Name für Baden zweifellos sicher gestellt. B. Fricker.

Einige alte Rezepte. 1. Grün Sygelwachs zu machen.

Therpetin, spangrûni, letschlich ein wenig boumöl vnd wachs, so vil einer wil, sol dz wachs suber sin, in einem geues zerlassen.

2. Rothes [Sygelwachs]: Zinober für die spangrûni genommen.

Diese Rezepte wurden um 1590 vom Stadtschreiber in Bremgarten in den Aktenband 39 Bl. 2 des Stadtarchivs eingetragen.

3. Tinten machen.

Nim viij lot gallöpfel, iij lot vitriol, ij lot gumi, erwell den gall in wyn vnd rûr es wol vndereynander vnd schüte es in hafen, vnd wann es erkaltet, so rûr den vitriol vnd den gumi auch wol darunder vnd loß es iij tag stan, so wirt es gut.

Vnd wann si digk wil werden, so wârm ein wenig wyn vnd rûr den vndereinander.

4. Ein andres.

Nim ij lot gall, iij lot vitriol vnd ij lot gumi vnd rûr es vndereinander in einer maasphulen wassers.

5. Ein andres.

Nim rägenwasser, thu das in ein hafen als vil du wilt vnd loß es ston, das es ful wirt, nim dan ij lot gallen, iij lot vitriol, ij lot gumi vnd rûr es vndereinander in einer moß wasser vnd erwelle, so wirds gut.

Diese drei ebenfalls von einem Bremgarter Stadtschreiber in der Mitte des XVI. Jahrhunderts aufgezeichneten Rezepte stehen im Aktenband 4 des dortigen Stadtarchivs.

6. Ein beuert arcny wider die pestilenz.

Nim dry¹⁾ löffel vol knobloch, dry¹⁾ löffel vol geprantz win, dry¹⁾ löffel vol essich, ein lot dreackx²⁾ vnd das duo durch ein andern, vnd wenn ein die pestilentz ankumpt, so gib im ein löffel vol.

Ratsmanual 24 pag. 38 im Stadtarchiv Aarau zum Jahre 1493.

Dr. Walther Merz-Diebold.

VI. Litteratur.

Angst, H. Siehe Jahresberichte des schweizerischen Landesmuseums.

Concilium Basiliensis. Studien und Quellen zur Geschichte des Concils von Basel. Herausgegeben mit Unterstützung der Historischen und Antiquarischen Gesellschaft von Basel. Band III: Protokolle des Concils von 1434 und 1435. Gr. 8°. IX. 703 S. Basel, R. Reich.

Domaszewsky, A. v. Die Principien des römischen Lagers. Neue Heidelberger Jahrbücher Jahrg. IX, Heft 2. Heidelberg, Mai 1900.

Effmann, W. Die Glocken der Stadt Freiburg in der Schweiz. Verlagsbuchhandlung Heitz, 1900.

Egger, C. Das Engadiner-Haus. Jahrbuch des Schweiz. Alpenklubs, Bd. 35, Jahrgang 1900.

Fabricius, E. Bericht über die Arbeiten der Reichslimeskommission im Jahre 1899. Sonderabdruck aus dem Jahrbuch des kaiserl. deutschen archaeologischen Institutes. Berlin 1900.

Fribourg artistique à travers les âges. Avril 1900. Fasc. Nr. 2. Sculptures du porche de Saint-Nicolas à Fribourg. — Un berceau. — La vie de la Vierge, deux peintures de H. Fries. — Croix en fer forgé.

Heer, Gottfried. Kirchengeschichte des Kt. Glarus. Kap. III. Die Reformation. Glarus 1900.

Jahresbericht des Kt. Gewerbemuseums Bern für das Jahr 1899. Bern, Bühler & Co., 1900.

Jahresberichte des schweizerischen Landesmuseums in Zürich für 1898 und 1899. Dem Departemente des Innern der schweiz. Eidgenossenschaft erstattet im Namen der eidgen. Landesmuseums-Kommission von Direktor H. Angst.

Selbständige Beilage: Die Wandmalereien in der Waffenhalle des Schweiz. Landesmuseums in Zürich. Dokumentierter Spezialbericht der Museums-Direktion an die Eidgen. Landesmuseums-Kommission. Zürich. Art. Institut Orell-Füssli, 1900.

Jahresbericht, XXIX., der historisch-antiquar. Gesellschaft von Graubünden. Jahrgang 1899. Chur, Buchdruckerei Sprecher & Waler 1900. Erwerbungen i. J. 1899/1900. Histor. Litteratur über Graubünden pro 1899. Ueber die Ausgrabungen im Moesa-Gebiete. Vortrag von *Fritz Jecklin*. Die Glasgemälde aus der Kirche von Fideris von *F. Jecklin* und *R. A. Nüschaner*. Mit 2 Tafeln.

Keller, A., Oberst i. G. Die drei Kriegerstatuen Berns, Berchtold V. von Zähringen, Rudolf von Erlach, Adrian von Bubenberg. Ein Exkurs über die Entwicklung der kriegerischen Rüstungen in der Schweiz vom Ende des XII. bis zum Ende des XV. Jahrhunderts. Sonderabdruck aus der „Schweiz. Monatsschrift für Offiziere aller Waffen.“ Frauenfeld 1900.

Kuhn, Dr., P. Albert. O. S. B. Allgemeine Kunstgeschichte. 21. Lieferung. Einsiedeln, Benziger & Cie.

Kunstverein St. Gallen. Jahresberichte des Präsidenten und des Konservators über die Thätigkeit des Kunstvereins in den Jahren 1898 und 1899. St. Gallen, Druck der Zollikofer'schen Buchdruckerei 1900.

Lehmann, Hans. Die Chorstühle in der ehemaligen Cisterzienserabtei Wettingen. Lief. 2 mit 6 Tafeln in Lichtdruck und zahlreichen Textillustrat. Zürich, Hofer & Cie., 1900.

¹⁾ Statt des ausgestrichenen „ein“.

²⁾ Theriak.